

Inclusion financière de proximité et capacités réelles d'actions des femmes rurales

Local financial inclusion and real capacity for action by rural women

MBAYE Alioune Niang

Doctorant

Ecole Doctorale Développement Durable et Société

Université de Thiès

Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès (CREFAT)

SENEGAL

aliounembaye@iadlsenegal.com

Date de soumission : xx/xx/xxxx

Date d'acceptation : xx/xx/xxxx

Pour citer cet article :

MBAYE. A.N. (2021) «Inclusion financière de proximité et capacités réelles d'actions des femmes rurales»,
Revue Internationale du Chercheur «Volume 2 : Numéro 2» pp : 702 - 729

Résumé :

L'objectif de ce papier est d'analyser l'impact des services financiers de proximité sur l'évolution des capacités réelles d'actions des femmes rurales. Il s'agit de voir comment l'inclusion financière des femmes en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté contribue en plus de la création de revenus, à l'évolution d'un potentiel d'actions pour améliorer leur statut social.

En s'appuyant sur les modèles d'analyse de l'autonomisation des femmes de Kabeer (2005) et Mayoux (2006), cette recherche a adopté la méthode qualitative pour apprécier l'évolution des capacités réelles d'action des femmes rurales à partir de l'inclusion financière. A cet effet, les représentations, les connaissances, et les pratiques des femmes ont été valorisées à partir d'une enquête de terrain qui a couvert 180 femmes de 36 GEC répartis dans 9 collectivités territoriales de 3 régions du Sénégal.

L'étude révèle que l'inclusion financière de proximité garantit aux femmes rurales un accès à l'épargne et au crédit qui sont à un niveau acceptable pour soutenir leur empowerment économique. L'inclusion financière favorise aussi une évolution des capacités réelles d'action et une amélioration du statut social des femmes rurales. L'autonomisation des femmes rurales peut donc s'appréhender avec les capacités réelles d'action produite par l'accès aux services financiers.

Toutefois, le potentiel d'action, suscité par l'inclusion financière n'est pas à un niveau capable de favoriser, une déconstruction des relations de genre. Il est donc opportun de prendre en charge les aspirations des femmes rurales avec la réforme des stratégies d'équité de genre afin que les capacités réelles d'action produites par l'inclusion financière puissent favoriser un changement social. En plus, l'accompagnement institutionnel des dispositifs, la formation et l'alphabétisation fonctionnelle pourraient agir positivement sur le potentiel d'actions et le statut social des femmes rurales.

Mots clés : inclusion financière, groupe d'épargne pour le changement, empowerment, capacités réelles d'action, équité de genre.

Abstract :

The objective of this paper was to analyze the impact of local financial services on the evolution of the real action capacities of rural women. It is about seeing how the financial inclusion of women as a strategy to fight against poverty contributes in addition to the creation of income, to the development of a potential of actions to improve their social status.



Based on the analysis models of women's empowerment by Kabeer (2005) and Mayoux (2006), this research adopted the qualitative method to assess the evolution of the real capacities for action of rural women from of financial inclusion. To this end, the representations, knowledge, and practices of women were valued from a field survey which covered 180 women from 36 GECs distributed in 9 local authorities in 3 regions of Senegal.

The study reveals that proximity financial inclusion guarantees rural women access to savings and credit that are at an acceptable level to support their economic empowerment. Financial inclusion thus promotes a change in the real capacities for action and an improvement in the social status of rural women. The empowerment of rural women can therefore be applied with the real capacities for action produced by access to financial services.

However, the action potential aroused by financial inclusion is not at a level capable of promoting a deconstruction of gender relations. It is therefore opportune to support the aspirations of rural women with the reform of gender equity strategies so that real capacities for action appear through financial inclusion to promote social change. In addition, institutional support for devices, training and functional literacy could have a positive impact on the action potential and social status of rural women.

Keywords : financial inclusion, savings group for change, empowerment, real capacities for action, gender equity.

Introduction

La pauvreté des femmes est d'une certaine acuité en Afrique et reste une priorité dans les stratégies de développement économique et social. Elle se manifeste certes par un dénuement matériel, mais elle soulève des questions de pouvoirs. Kabeer (2005) a intégré dans les causes de la pauvreté chez les femmes la structure des relations de pouvoirs déterminant les mécanismes de répartition des ressources matérielles et symboliques dans la société.

Ainsi, la pauvreté affecte plus les femmes que les hommes du fait de la dépendance qui découle de leur statut social. Par ailleurs, la pauvreté tire son acuité et son ampleur avec le poids démographique des femmes. Le PNUD (2015) affirme que la majorité des pauvres dans le monde sont des femmes à hauteur de 70%. Cette situation est encore plus réelle dans les pays en voie de développement où la pauvreté touche plus les femmes rurales que celles urbaines.

Dans le contexte du Sénégal, selon les projections démographiques de l'ANSD (2017), la population est estimée à 15 256 346 habitants avec 50,2% de femmes contre 49,8% d'hommes. Cependant les femmes sont faiblement présentes dans le tissu économique et se relayent dans une position de dépendance que leur confère leur statut social.

Cette dépendance des femmes influence négativement leur autonomisation du fait de la relation étroite entre le statut social et l'accès au pouvoir, à la participation au développement et à la prise de décision. L'autonomisation des femmes a été largement abordée dans les déclarations de Pékin et de Beijing (1995). En effet, la lutte contre la pauvreté croissante des femmes, avec ses diverses origines, a soutenu ces deux déclarations. Ces déclarations ont envisagé l'autonomisation des femmes afin de renforcer leur pouvoir d'action et d'améliorer leur statut social.

En ce sens, le partage égal des responsabilités familiales et l'établissement d'un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont considérés comme essentiels pour la promotion d'une équité de genre.

Parmi ces finalités, l'autonomisation des femmes intègre également l'égalité de genre au sein des structures sociales et économiques avec un accès équitable à toutes les formes d'activités de production et aux ressources. Ainsi, la problématique de l'autonomisation des femmes apparaît comme un enjeu majeur dans le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Elle serait, toutefois, difficilement réalisable sans l'accès des femmes à des ressources.

L'accès des femmes aux ressources est, en effet, un moyen pour leur garantir une promotion économique et sociale.

Cependant, avec leur exclusion financière par les banques classiques et les IMF, leur présence dans le tissu économique reste très faible. Ainsi, des services financiers inclusifs comme les GEC sont proposés par les IMF, les ONG et diverses associations en tant qu'alternatives d'inclusion des femmes rurales. Ces alternatives d'inclusion sociales et économiques permettent de garantir aux femmes l'accès à des ressources comme l'épargne et le crédit. En outre, elles contribuent à leur promotion et leur participation économique. Cette finalité est d'un enjeu réel car les femmes sont très présentes dans l'agriculture et le secteur informel où elles jouent des rôles de moindre importance. L'ANSD (2015) a révélé que 30,3% des femmes exercent un travail non rémunéré à la ferme agricole familiale contre 22,6% pour les hommes.

Par ailleurs, du fait de leur statut social spécifique à leur contexte culturel, elles accèdent difficilement aux pouvoirs et à la prise de décision à l'échelle de leurs foyers et de la société. Ainsi, les femmes, surtout celles du milieu rural restent dans une situation de subordination et de dépendance qui a un impact sur leur reconnaissance sociale, leur promotion économique et leur participation citoyenne. Cette situation accroît la vulnérabilité des femmes rurales qui font également face à une exclusion financière.

Par conséquent, leur inclusion financière est envisagée pour renforcer leur pouvoir qui est une manifestation produite par leur accès aux ressources. En effet, pour les femmes pauvres, ces ressources devraient contribuer au développement de leurs capacités réelles d'actions.

La question qu'on se pose est dès lors la suivante : **comment l'inclusion financière de proximité agit sur les capacités réelles d'actions des femmes rurales ?**

Dans cette perspective l'inclusion financière est abordée dans sa capacité à octroyer aux femmes des ressources leur permettant d'améliorer leur statut social à travers une modification des relations de pouvoirs.

L'objectif de ce papier est d'analyser l'impact des services financiers de proximité sur l'évolution des capacités réelles d'actions des femmes rurales dans le cadre de la lutte contre l'extrême pauvreté.

Le reste de l'article est structuré comme suit. La première section est consacrée à la revue de la littérature. La deuxième section aborde la méthodologie et la troisième section, quant à elle, présente et analyse l'impact de l'inclusion financière sur les capacités réelles d'actions des femmes.

1. Revue de la littérature

La littérature s'est accordée sur le fait que l'inclusion financière doit prendre en charge la question de la pauvreté à travers la création d'activités productives, la lutte contre le chômage et l'amélioration des revenus. Au niveau des femmes en situation de pauvreté, l'inclusion financière est engagée comme un moyen pour réaliser leur autonomisation.

L'inclusion financière est la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (Banque mondiale, 2014). Ainsi, l'exclusion financière entraîne une marginalisation, voire même un « handicap » dans l'accès ou l'usage (Morvant-Roux, et al., 2007).

Deux courants de pensée ont émergés en mettant le focus sur l'accès des pauvres aux services financiers. La première école, celle des welfaristes construit son approche à partir de l'évaluation de la performance du point de vue de la clientèle. La portée sociale et l'impact des services financiers sont ainsi les éléments d'appréciation de la performance de la microfinance. Asselin, et al., (2000) considèrent que l'école welfariste s'intéresse à la mesure de la pauvreté. En effet, l'efficacité d'un programme de micro-finance est évaluée à partir des changements produits avec l'amélioration des conditions sociales et économiques des pauvres. En ce sens, Cornée (2007) affirme que l'accent est mis sur l'emprunteur à travers les études d'impact. L'impact est appréhendé à partir de sa portée sociale et de son degré. Ainsi, les caractéristiques socioéconomiques des clients sont appréhendées dans leur évolution.

Soulama (2004) révèle que les caractéristiques des clients des IMF laissent apparaître une clientèle composée de la population pauvre ou vulnérable et des individus pratiquant des activités productives de survie. A cet effet, l'inclusion financière se voit obliger de tenir compte des besoins spécifiques des pauvres pour avoir un impact significatif sur leurs conditions de vie. Ainsi, des stratégies sont développées pour réduire les effets des barrières socio-économiques et culturelles (Lafourcade, et al., 2005). Il est donc important de mesurer l'impact de la micro-finance à travers l'élargissement de ses services à tous les pauvres et les transformations sociales et économiques induites. Toutefois, la pérennité des opérations s'avère tout aussi importante. C'est pourquoi, la deuxième école, celle institutionnaliste ou de « marché financier », encouragé par la Banque Mondiale et les Nations Unies (Woller, et al., 1999), a privilégié dans son approche, l'évaluation de la performance des institutions de micro-finance.

Les IMF sont inscrites dans une logique de marché en insistant sur la volonté de mise en place des systèmes de micro-finance pérennes avec une massification du crédit (Briey, 2005). La

rentabilité et l'autosuffisance financière constituent d'une part, un moyen de lutte contre la pauvreté et d'autre part, un facteur de pérennisation des services d'inclusion financière des pauvres exclus par les systèmes financiers classiques. En définitive, les deux écoles, bien qu'apparemment divergentes, sont en réalité complémentaires. La nécessité d'inclure financièrement les pauvres afin d'améliorer leurs conditions socioéconomiques apparaît clairement comme une finalité partagée.

Burjorjee et Scola (2015) affirment, en ce sens, que l'inclusion financière devrait présenter « une situation où les particuliers et les entreprises ont l'opportunité d'accéder à la capacité d'utiliser une gamme diversifiée de services financiers adaptés ».

L'accessibilité financière devient un déterminant important et se définit, selon Classens (2006) comme « la disponibilité ou l'offre de services financiers de qualité à un coût raisonnable ». Le coût est donc important dans le cadre des services financiers destinés à des personnes en situation de pauvreté avec des revenus faibles. Cela constitue une force pour les dispositifs d'inclusion financière de proximité tels que les associations d'épargne et de crédits et les GEC. Leurs services financiers sont disponibles et abordables pour être à la portée des femmes rurales. L'accessibilité, du point de vue physique et financière, est déterminante dans l'inclusion des pauvres aux services financiers. Beck, et al., (2007) considèrent « l'accès comme la possibilité des usagers d'utiliser les services financiers » du fait de leur disponibilité. Les possibilités d'utilisation concernent donc la disponibilité physique et l'adéquation entre les coûts de ses services et les possibilités des usagers. Par ailleurs, Helms (2006) souligne que l'accessibilité financière dépend de la complémentarité entre les différents prestataires de services.

Au Sénégal, les taux de pénétration des services financiers révèlent la persistance d'une exclusion financière. Le taux de pénétration est de 17,2% (ESRIF, 2017) et présente des disparités régionales. Il est faible dans les régions les plus pauvres du Sénégal notamment à Fatick (6,3%), Kaffrine (8,4%) et Kolda (12%) en 2016. En outre, nous avons l'existence de disparités dans l'accès aux services financiers entre les centres urbains et les zones rurales avec des taux respectifs de 31% et 10,4% (ESRIF, 2017).

C'est pourquoi l'inclusion financière apparaît comme une innovation territoriale contribuant à la viabilité économique et la compétitivité des collectivités territoriales dans le cadre d'un développement local durable. Tomal et Hamidi (2020) ont abordé théoriquement l'innovation territoriale en la situant dans le rôle des proximités qui renvoie à la géographique,

l'organisation, le cognitif, le social, et le cadre institutionnel ainsi que le rôle fondamental des institutions lui servant de cadre.

Ainsi, l'inclusion financière de proximité, en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté poursuit des finalités d'équité territoriale et sociale. En effet, face à ses contraintes, l'usage réel des services financiers au Sénégal est faible du fait de la morosité économique des collectivités territoriales. Malgré la progression de 24,21% en 2007 à 47,88% en 2017, le taux de bancarisation est encore faible au Sénégal. En outre, le taux d'utilisation des services bancaires est très faible et environne 17,93% en 2017 contre 9,14% en 2007 (BCEAO, 2018). C'est pourquoi, les coopératives, les associations d'épargne et de crédits et les groupes d'épargne pour le changement se positionnent comme des alternatives d'inclusion financière pour compléter les efforts des IMF dans les zones pauvres et géographiquement éloignées et en même temps promouvoir un développement territorial et inclusif.

En ce sens, Sarr (2013) considère que « le mouvement coopératif et mutualiste est un acteur économique tant au plan local, régional qu'international avec plus de 800 millions de membres répartis dans plus de cent pays ».

Au Sénégal, les coopératives d'épargne et de crédit sont très présentes dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, de la foresterie, de la pêche et de l'habitat tout en remplissant de réelles capacités d'inclusion financière de micro-entrepreneurs à faibles revenus.

Seck, et al., (2017) ont montré, à travers une étude au Sénégal, que les coopératives de femmes évoluant dans l'artisanat peuvent induire une dynamique de changement grâce à une meilleure productivité, un accroissement des revenus, une amélioration des conditions de travail, une participation aux actions syndicales et au développement local.

Par ailleurs, les GEC, au même titre que les coopératives, fournissent des services financiers autogérés à des personnes à faible revenus comme les femmes plus particulièrement celles vivant en milieu rural. Leur essor est lié au fait qu'ils sont reproductibles à grande échelle dans les contextes économiquement fragiles et vulnérables. L'Agence Ecofin (2020) estime qu'il existe près de 750 000 groupes d'épargne dans le monde, qui rassemblent plus de 15 millions d'adhérents dans 73 pays. L'Afrique Subsaharienne polarise à elle seule 250 000 groupe d'épargne (Saving groupe exchange, 2017). La littérature confirme ainsi que les GEC contribuent effectivement à l'inclusion financière des personnes pauvres à faibles revenus.

En effet, avec le faible taux d'accessibilité financière, les dispositifs d'inclusion financière de proximité se positionnent comme des alternatives viables dans le contexte rural. Cependant, l'accessibilité financière trouve toute son efficacité dans l'adaptation de l'offre de services

financiers aux réalités des pauvres. Claessens (2006) et Morduch (1999) ont soutenu, à ce propos, trois dimensions à savoir la disponibilité, la fiabilité et la continuité. Dans le même ordre d'idées, Kumar, et al., (2007) ont proposé l'analyse de l'accessibilité financière à travers l'accès physique, le coût abordable et la convenance pour montrer la nécessité de considérer les conditions des personnes pauvres. Le caractère abordable proposé par Claessens (2006), et qui s'intéresse au coût, intègre la dimension de la flexibilité de Morduch (1999). Il en est de même que l'éligibilité qui se réfère aux conditions requises pour que les usagers accèdent aux services financiers.

L'accès reste donc un déterminant fondamental qu'il faut considérer dans tous les dispositifs d'inclusion financière qu'ils soient formels ou informels. Dans tous les pays en voie de développement, il existe des facteurs défavorables à l'accès et l'utilisation des services financiers par les femmes. La Banque Mondiale (2012) à travers une étude a identifié le niveau de revenus, le genre, le niveau d'éducation, l'âge ou l'urbanisation comme déterminant dans l'accès et l'utilisation des services financiers. Demirgüç-Kunt, et al., (2012) ont confirmé que le niveau de revenus, le genre, le niveau d'éducation, l'âge ou l'urbanisation agissent sur l'inclusion financière. Ces différents paramètres concernent les femmes rurales et expliquent leur exclusion financière.

Selon Demirgüç-Kunt et Klapper (2012), l'accès aux services financiers peut être favorable à toutes les couches de la société si la croissance économique et le niveau de développement atteignent des niveaux acceptables. Toutefois, l'accessibilité des services financiers ne garantit guère leur utilisation par les individus exclus financièrement.

Morvant-Roux et Servet (2007) conviennent que « la disponibilité d'une offre de qualité raisonnable et à un coût abordable c'est-à-dire l'accès se distingue de l'utilisation effective des services ». Claessens (2006) considère l'utilisation comme la consommation réelle de services financiers. Il soutient, également, que l'utilisation dépend des conditions requises pour accéder aux services financiers limités. Ainsi, l'utilisation des services financiers devrait induire des résultats, des effets et des impacts de manière globale sur les conditions socio-économiques des usagers.

Par ailleurs, pour susciter une demande, l'offre de services financiers doit être de qualité avec un coût abordable et des conditions d'accès adaptées aux besoins des usagers. Claessens (2006) a souligné des paramètres de la qualité des produits financiers en se rapprochant des critères de convenance et de flexibilité.

En outre, Bouquet, et al., (2009) cités par Sangaré (2013) ont souligné que la qualité des services financiers fait référence à « l'adéquation de leurs caractéristiques et de leurs modalités de fourniture avec les différentes catégories d'usagers, ainsi que les différents besoins manifestés par une même catégorie d'usagers ».

Par conséquent, l'adaptation de l'offre de services financiers aux besoins spécifiques des femmes pauvres est très déterminante pour leur autonomisation. En réalité, l'accès des femmes à des services financiers de qualité et leur utilisation leur permet de conquérir des pouvoirs et des capacités. En effet, pour affranchir les femmes du gouffre de la pauvreté, il est important de leur garantir l'accès à des services financiers et leur utilisation.

La pauvreté des femmes trouve certaines de ses racines dans les systèmes de structuration des sociétés leur réservant souvent un statut social défavorable. Mbodj (1997) a mis en évidence dans la société Wolof, la définition du rôle et des statuts des hommes et des femmes à partir de la naissance avec le rituel du massage. En effet, le massage de la fille tente de configurer une beauté physique et comportementale qui la prépare à la subordination et la dépendance. Quant à l'homme, il est préparé comme le détenteur de la puissance physique et de l'autorité. Ainsi, le système de socialisation le prépare avec un instinct de dominateur qui doit exercer son autorité.

Par ailleurs, avec une forte prédominance du système patriarcal, les ménages reproduisent un système de relation sociale et économique avec une subordination des femmes et une domination des hommes. Adjamagbo, et al., (2004) cités par Sarr (2015) ont confirmé dans leurs travaux que l'homme incarne le pouvoir et la femme, à travers un conformisme, accepte la soumission. Ainsi, le statut social des femmes a une portée culturelle et se répercute dans les relations de genre. L'UNICEF (2015) soutient également que le faible pouvoir de décision des femmes est lié à la dépendance économique et aux normes sociales. Ainsi, les normes sociales renforcent le pouvoir de l'homme à qui les femmes et les enfants manifestent une obéissance. Sarr (1997) considère que l'obligation des femmes et des enfants de se soumettre à l'homme s'explique par le fait que ce dernier à un pouvoir économique et s'occupe de sa famille. Cette situation confère à la femme un statut social qui l'écarte des principales décisions tant sur le plan économique que social.

Mbodj (1997) l'a confirmé avec le droit de l'homme de disposer d'un travail rémunéré à l'extérieur de l'habitation pour se donner ainsi un pouvoir de direction, de décision et de domination. Ainsi, le pouvoir économique influence le statut social de la femme qui lui-même dépend des relations de genre.

Sur cette lancée, Sagna (2015) a montré que le statut et le rôle de « chef de famille » et de principal pourvoyeur de revenus fondent le pouvoir et l'autorité de l'homme. De ce fait, l'octroi de capacités économiques aux femmes peut agir sur l'amélioration de leur statut social à travers la participation à la prise de décision et la capacité de négociation.

Stromquist (1995) va dans le même sens en considérant l'autonomisation comme « un processus qui transforme les rapports de forces à la fois dans les relations interpersonnelles et dans les institutions de la société ». En effet, la transformation des rapports de force dans le système économique garantit aux femmes la possibilité d'accès et de contrôle des ressources. Lazo (1995) situe la portée économique de l'autonomisation dans « le processus d'acquisition, de répartition, d'attribution des ressources et des moyens ou biens permettant d'accéder à la maîtrise de ceux-ci ». A ce titre l'acquisition de capacités permet aux femmes de s'inscrire dans un processus d'autonomisation.

Au Sénégal, Sagna (2015) révèle qu'en milieu rural, les femmes pauvres sont en situation de dépendance par rapport aux hommes qui assurent la maîtrise des ressources matérielles ainsi que du pouvoir de décision. En outre, elle souligne que les femmes rurales font faces à la lourdeur des tâches domestiques. Cette situation problématique explique l'incapacité des femmes rurales à exercer des activités hors de leurs foyers et à participer au contrôle des ressources.

Mtemwa (2018), considère que la capacité économique, élément déterminant de la parité de genre, permet aux femmes de réaliser leur autonomisation. Sous ce rapport, comme confirmé dans la littérature, l'accès aux services financiers agit positivement sur l'autonomisation des femmes tant sur le plan social qu'économique. En effet, les femmes accèdent à des pouvoirs et des capacités leur permettant de participer pleinement aux systèmes sociaux et économiques.

Ainsi, l'autonomisation des femmes permet de lutter contre leur état de pauvreté à partir du moment qu'elles ont des capacités réelles d'action et des ressources qui sont à la base de leur réalisation. Kabeer (2005) a analysé l'autonomisation des femmes à travers trois dimensions :

- ❖ la capacité de choisir qui renvoie à la question du pouvoir avec toutes ses structures ;
- ❖ les processus qui confèrent la capacité de choisir aux femmes c'est-à-dire les moyens qui sont mis à leurs dispositions ainsi que les facteurs qui jouent en leur faveur ;
- ❖ les évolutions et les changements produits qui mettent en exergue la capacité d'influence des femmes dans la société.

Ces trois dimensions différenciées sont intimement liées et constituent les fondements de l'autonomisation des femmes.

Cette conception de l'autonomisation rejoint celle de Mayoux (2006) qui l'assimile à un ensemble de pouvoirs intégrés qui fondent le potentiel d'action des femmes. Ces auteurs ont introduit les effets produits par la fourniture de ressources aux femmes pauvres à travers l'octroi de capacités et le paradigme de l'empowerment se situant comme un impact de l'inclusion financière. En établissant un lien entre l'inclusion financière des femmes et la lutte contre la pauvreté, les capacités réelles d'action apparaissent comme un impact produit par l'accès aux ressources notamment l'épargne et le crédit.

En d'autres termes, l'inclusion financière améliore le statut social des femmes à travers : (i) l'accès à des services financiers de qualité adaptés à leurs caractéristiques socioéconomiques ; (ii) les ressources fournies aux femmes pauvres contribuent de manière significative à l'évolution de leurs capacités réelles d'actions à travers le pouvoir de décider, la capacité de négocier et le portage d'aspirations. L'inclusion financière des femmes agit positivement sur l'évolution des capacités réelles d'actions qui du reste engendre une transformation des relations de genre.

2. Démarche Méthodologique

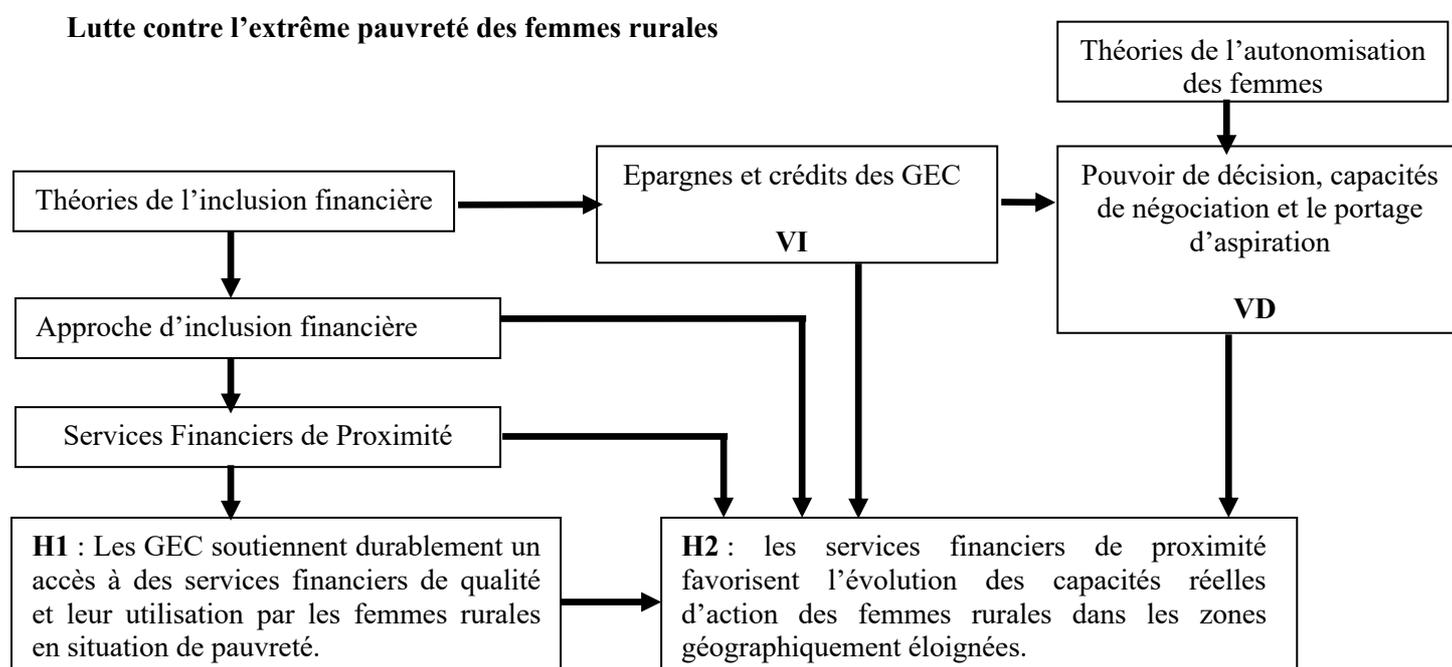
Cadre d'analyse et modèle conceptuel

Cette recherche, de nature qualitative, s'appuie sur la philosophie du pragmatisme avec une valorisation des connaissances, des représentations et des pratiques des femmes rurales.

Bohman (2002) précise d'ailleurs que « le savoir peut être pratique de beaucoup de manière » pour montrer comment la connaissance et plus largement les appréciations et les perceptions peuvent être construites à partir de l'action. Ainsi, pour appréhender les questions de pouvoirs dans la situation sociale des femmes rurales, la valorisation de leur représentation, connaissances et pratiques reste l'option de cette recherche. Elle s'est appuyée sur les modèles d'analyse de l'autonomisation des femmes de Kabeer (2005) et Mayoux (2006) qui s'accordent sur la nécessité d'appréhender l'octroi de ressources aux femmes comme un moyen de leur doter des pouvoirs et des capacités fondant leur empowerment.

A la lumière du modèle conceptuel suivant, nous avons identifié les dimensions des capacités réelles d'actions des femmes. Il s'agit notamment du pouvoir de décision (i), de la capacité de négociation (ii) et du portage d'aspiration (iii).

Figure : Modèle conceptuel de la recherche



Source : Auteur

Ce modèle de recherche avec sa portée qualitative tire donc tous ses fondements dans la problématique qui a guidé la revue de la littérature et la définition de l'objectif de recherche.

En outre, nous partons de deux hypothèses de recherche à savoir :

- les GEC soutiennent durablement un accès à des services financiers de qualité et leur utilisation par les femmes rurales en situation de pauvreté.
- les services financiers de proximité favorisent l'évolution des capacités réelles d'action des femmes rurales dans les zones géographiquement éloignées.

Ces deux hypothèses s'enracinent sur l'hypothèse principale : l'inclusion financière agit positivement sur l'accroissement des capacités réelles d'action des femmes rurales en situation de pauvreté.

Par ailleurs, à partir des hypothèses, les investigations sont parties de l'exploration des théories relatives à l'inclusion financière et aux capacités réelles d'action des femmes tout en évoquant dans chaque domaine les piliers qui devraient supporter les analyses. A cet effet, l'épargne et le crédit sont considérés comme des variables indépendantes qui agissent sur les capacités réelles d'action des femmes.

Ces capacités sont analysées à partir de trois paramètres qui constituent les variables dépendantes. Nous avons, notamment, la participation aux prises de décisions, la capacité de négociation et les aspirations.

Méthodologie et échantillonnage

L'enquête est réalisée auprès des femmes ayant adhéré aux GEC. La méthode d'échantillonnage est de type stratifié et s'est appliquée à l'échelle des collectivités territoriales dans trois régions parmi les plus pauvres du Sénégal. Nous avons en effet 19 collectivités territoriales où sont développés des programmes d'inclusion financière des femmes rurales avec 7 pour Fatick, 6 pour Kaffrine et enfin 6 pour Kolda. Nous avons dans le cadre de l'étude sélectionné 9 collectivités territoriales (3 par région) sur la base des critères de la polarité, du dynamisme économique et de l'expérience des GEC.

Le nombre total de GEC dans les 19 collectivités territoriales est de 100 avec 40 pour Fatick, 30 pour Kaffrine et 30 pour Kolda répartis au niveau des villages avec un effectif de 25 femmes par GEC. De manière proportionnelle, nous avons sélectionné 36 GEC en considérant les niveaux de performances financières.

Pour l'étude de l'impact de l'inclusion financière sur les capacités réelles d'action des femmes rurales, nous avons réalisé une enquête auprès d'un échantillon non probabiliste de 36 GEC. Ces GEC sont identifiés de façon aléatoire au niveau des collectivités territoriales sélectionnées. Sur une population mère de 900 femmes appartenant à 36 GEC, nous avons constitué un échantillon de 180 femmes. Les femmes enquêtées sont celles qui ont accepté de se soumettre aux entretiens et sélectionnées avec l'appui des personnes ressources des structures d'appuis.

Comme illustré dans le tableau suivant, l'enquête a couvert 03 régions administratives, 09 collectivités territoriales, 36 GEC et 180 femmes.

Tableau 1 Echantillon de femmes enquêtées par région

Régions	Nombre de collectivités territoriales concernées par le programme	Nombre de GEC mis en place par le programme	Nombre de collectivités territoriales couvertes par l'enquête	Nombre de GEC de l'échantillon	Nombre de femmes interviewées
Fatick	7	40	3	14	72
Kaffrine	6	30	3	11	54
Kolda	6	30	3	11	54
Totaux	19	100	9	36	180

Source : Auteur

L'analyse de l'impact de l'inclusion financière sur les capacités réelles d'action des femmes rurales est toutefois d'une certaine délicatesse à cause de toute la subjectivité qui pourrait y apparaître. Ainsi, le choix d'outils adaptés s'est avéré nécessaire dans cette étude, eu égard à l'intention de rester dans toute la philosophie de la recherche qualitative. Par conséquent, nous avons combiné le guide d'entretien individuel semi-directif, l'observation participante et la collecte de données secondaires.

3. Impact de l'inclusion financière de proximité sur les capacités réelles d'actions des femmes rurales

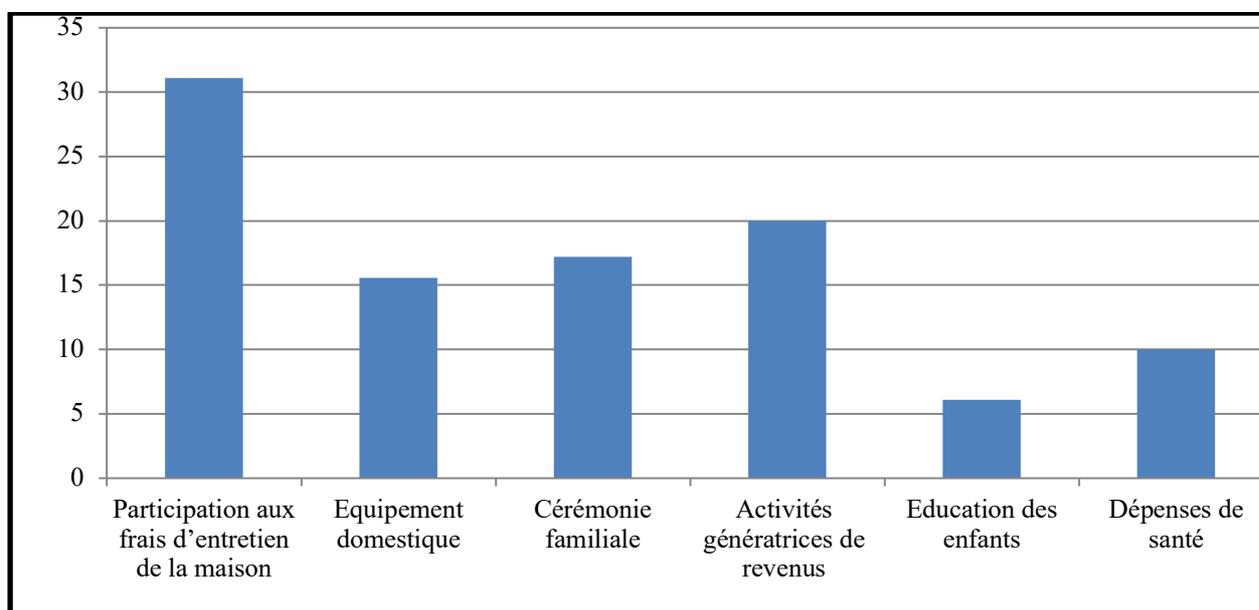
3.1. Accès des femmes rurales aux services financiers

L'accès des femmes aux services financiers est une des conditions de leur habilitation sociale et économique. En effet, il leur permet de créer des activités économiques et d'améliorer leurs revenus. Ainsi, les femmes rurales en situation d'extrême pauvreté et exclues par les banques et les IMF bénéficient de programmes d'inclusion financière de proximité.

A cet effet, les groupes d'épargne pour le changement ou « saving group » délivrent aux femmes des services financiers de proximité avec l'appui des ONG, des programmes de l'Etat et des projets de développement. La capacité des GEC à fournir aux femmes rurales des services financiers notamment l'épargne et le crédit est déterminante pour leur inclusion sociale et économique. Les GEC, en tant que dispositifs d'inclusion financière de proximité, favorisent, en milieu rural, l'accès des femmes à l'épargne et au crédit. L'épargne est volontaire et les femmes s'y adonnent en fonction de leurs revenus pour obtenir des micro-crédits.

Notre étude atteste la fiabilité de l'épargne car 90% des femmes enquêtées affirment n'avoir aucune contrainte pour épargner dans les GEC. Celles qui ont des difficultés pour épargner évoquent comme raison l'insuffisance des revenus. En outre, les motivations et les comportements des femmes montrent qu'elles ont une bonne perception sur les finalités de l'épargne. Comme nous le montre le graphique suivant, les femmes ont exprimé diverses raisons qui motivent leurs épargnes.

Graphique 1 : Répartition des femmes selon leur motivation de leur comportement d'épargne dans les GEC



Source : Auteur

Nous constatons que les 31,11% des femmes participantes à l'enquête associent l'épargne à leur volonté de contribuer à l'entretien de leurs familles. En outre, 20% des femmes interviewées font de l'épargne un moyen pour créer des AGR et 15,56% d'entre elles pensent à l'équipement domestique.

Par ailleurs, les cérémonies familiales (17,22%), l'éducation des enfants (6,11%) et les dépenses liées à la santé (10%) sont considérées par les femmes comme des motifs d'épargne. Ces représentations des femmes sur l'épargne lui prêtent une fonction sociale et économique. En ce sens, comme suggérer par Kabeer (2005), les femmes assimilent l'accès aux ressources comme un moyen pour lutter contre le dénuement matériel et améliorer leurs places dans la société.

Par ailleurs, le niveau d'épargne dans les GEC est relativement acceptable et les fonds collectés permettent la fourniture de micro-crédits proportionnellement aux montants épargnés. Dans les neuf (09) collectivités territoriales couvertes par notre étude, l'épargne mobilisée varie de 20 560 000 à 22 424 000 francs CFA sur un cycle de 12 mois. Les GEC constituent donc une alternative viable pour le développement de la culture de l'épargne chez les femmes rurales. L'épargne constituée par les GEC permet de fournir aux femmes des crédits à un coût abordable. Comme suggéré par Mordusch (1999) ; Burjorjee et Scola (2015), les crédits doivent être fiables, convenables, continus et flexibles.

En ce sens, 85% des femmes affirment pouvoir obtenir un crédit du GEC dès qu'elles le souhaitent et qu'elles remplissent les conditions définies. Seules 15% d'entre elles reconnaissent rencontrer des difficultés pour avoir un crédit du fait de la faiblesse de leur épargne qui dépend du niveau de revenus. Par ailleurs, le montant moyen de crédit par femme est de 251 457 francs CFA dans les 36 GEC. Les femmes considèrent que les crédits obtenus participent à leur « empowerment » économique comme l'atteste le montant moyen de crédit. En outre, 88,33% des femmes avouent que les crédits s'obtiennent de manière convenable et la proximité permet sa distribution de manière continue et durable. Le système de crédit est aussi jugé très flexible car 93,89% des femmes avouent qu'il est adapté à leurs conditions socioéconomiques.

En effet, selon les femmes, l'accès aux crédits participent à leur autonomie financière. Les femmes s'approprient des services financiers en évoquant diverses raisons. Les raisons évoquées par les femmes pour apprécier le système d'épargne et de crédit sont : l'amélioration des revenus (34,32%), le maintien du système de solidarité (16,57%), la possibilité de créer des sources de revenus (18,93%), les frais financiers raisonnables (13,61%), la proximité (10,06%) et l'utilisation de méthode adéquate (6,51%). Ces raisons confirment la volonté d'adhésion des femmes à ce système d'épargne et de crédits adaptées aux personnes en situation de pauvreté.

Par ailleurs, les représentations des femmes sur le microcrédit montrent une considération faite à la fois sur une fonction sociale et économique. L'usage des services financiers de proximité est également réel car la majorité des femmes perçoivent l'utilité du micro-crédit.

Les crédits sont utilisés pour créer des AGR, améliorer les conditions de vie de la famille, participer à des interpellations sur le plan social et réaliser des investissements domestiques. Les services financiers sont, en outre, adaptés aux conditions sociales et économiques des femmes. En effet, les services financiers délivrés par les GEC, répondent aux besoins diversifiés des femmes à des coûts supportables (Guérin et Bouquet, 2011). L'étude révèle que 53,33% des femmes sont satisfaites des crédits contre 46,67% qui jugent être insatisfaites. Les raisons de l'insatisfaction sont : le faible montant du crédit, la durée du crédit, la périodicité de remboursement, les difficultés au niveau de l'activité économique et l'utilisation du crédit à d'autres fins. En sommes, les problèmes soulevés au niveau de la qualité des services financiers des GEC relèvent de leurs caractères informels et d'une absence d'accompagnement du dispositif.

Cependant, le microcrédit fourni par les GEC, reste une stratégie efficace pour combattre l'extrême pauvreté des femmes rurales exclues doublement par les banques et les IMF. En effet, des prêts non garantis sont octroyés aux femmes rurales en situation de précarité. A l'image du modèle de microcrédit de la Gramen Bank, ces prêts sont fournis avec des conditions souples et adaptées pour renforcer les capacités des femmes dans une logique d'éducation financière.

Ainsi, les GEC assurent une transition vers des institutions formelles en l'occurrence le mobil banking et les IMF. Il ressort de notre étude que 23,33% des femmes ont un compte au niveau des IMF. Les femmes soutiennent qu'en liant les GEC et les IMF, elles deviennent capables de lancer des activités économiques de grandes envergures. En ce sens, les GEC sont des paliers qui leur permettent de progresser vers les IMF.

Par ailleurs, nous constatons l'utilisation du « mobil banking » par 78,89% des femmes membre de GEC. L'adoption du « mobil banking » par les femmes rurales est très manifeste et atteste sa capacité à contribuer à une généralisation de l'inclusion financière.

Nous rejoignons ainsi Hausman (2010) qui considère que la progression rapide de la pénétration de la téléphonie mobile dans les pays en développement, avec des taux de croissance annuels compris entre 30% et 50%, voire plus dans certains pays, est une opportunité pour le développement de la finance inclusive.

Ainsi, l'amélioration de la connectivité dans les zones rurales les plus reculées pour une évolution de l'inclusion financière apparaît comme une priorité dans les stratégies de développement inclusif. En effet, l'inclusion numérique et la digitalisation massive des services financiers peuvent être considérées comme des facteurs de croissance inclusive. Ainsi, l'inscription de l'Etat dans une dynamique de baisse des coûts d'accès à l'internet ainsi que le maillage du territoire national pourraient effectivement contribuer à l'inclusion financière massive des couches de la population les plus pauvres et les plus vulnérables.

3.2. Evolution des capacités réelles d'action des femmes rurales

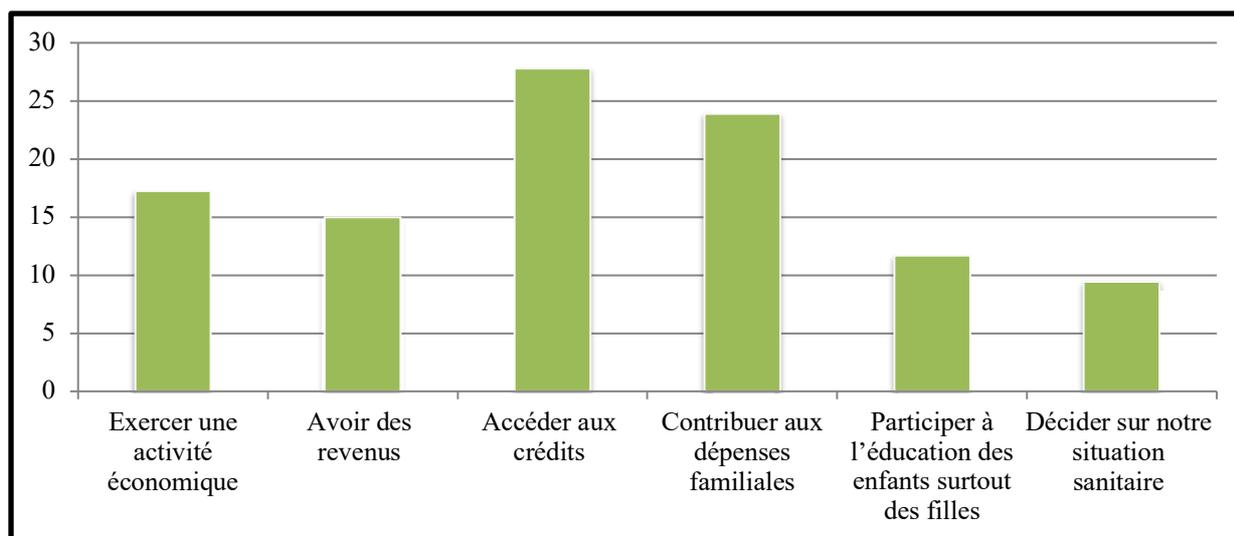
L'une des finalités de l'inclusion financière est d'améliorer les capacités réelles d'actions des femmes rurales. Les capacités réelles d'actions des femmes rurales englobent trois dimensions qui sont déterminantes dans la transformation des relations de pouvoirs liées au genre. Il s'agit de la capacité de négociation, la participation à la prise de décision et le portage d'aspirations. Ainsi, les capacités réelles d'actions des femmes rurales sont complexes, multidimensionnelles et difficiles à apprécier de manière quantitative. Cependant, la prise en compte des représentations des femmes peuvent renseigner sur la situation globale de

l'évolution des capacités réelles d'action. Les représentations des femmes rurales, malgré leur nature psycho-sociale sont des effets produits par des facteurs endogènes ou exogènes. L'inclusion financière est, en ce sens, un facteur économique à la base du pourvoi de ressources aux femmes pour la création de revenus à travers des réalisations et l'amélioration du statut social.

Les GEC, en tant que dispositifs d'inclusion de proximité, ont une capacité de mobilisation d'une épargne collective afin d'octroyer aux femmes rurales des crédits non garantis à moindre coût et adaptés à leur réalité. Les services financiers (épargne et crédit) sont donc garantis aux femmes rurales et, à leur sujet, elles se font des représentations sur leur impact dans leur pouvoir d'action. En effet, la capacité de négociation et la participation à la prise de décision dépendent, selon elles, de l'allègement du poids de la subordination et de la dépendance en ce qui concerne les aspects sociaux et économiques. Malgré leur inclusion financière, 57,22% des femmes déclarent ne pas avoir une capacité de négociation avec les hommes pour participer aux décisions de la famille contre 42,78% d'entre elles qui jugent détenir ces capacités avec leurs accès aux services financiers.

Toutefois, toutes les femmes enquêtées soutiennent que l'inclusion financière pourrait permettre un accroissement de leur capacité de négociation et leur implication dans la prise de décision à travers des facteurs illustrés dans le graphique suivant.

Graphique 2: Contribution des GEC dans la capacité de négociation des femmes



Source : Auteur

Les femmes considèrent qu'avec leur inclusion financière, elles accèdent à des possibilités pour améliorer leurs conditions de vie et leur statut social. En effet, 27,78% des femmes considèrent que l'accès aux crédits favorise l'amélioration de leur capacité de négociation du

fait de l'amélioration de leurs revenus avec des activités économiques. En outre, 23,89% des femmes considèrent que la contribution aux dépenses de la famille octroie le pouvoir de négociation avec les hommes. Certaines d'entre elles (17,22%) pensent que le simple fait d'exercer une activité économique contribue à accroître la capacité de négociation. En ce qui concerne l'obtention de revenus, 15% des femmes avouent qu'elle accroît la capacité de négociation.

Sur la base de leur représentation, les femmes lient la capacité de décider et de négocier au sein de leurs ménages à l'accès aux revenus. Ainsi, l'accès aux services financiers à travers l'amélioration des revenus, agit positivement sur les capacités réelles d'action des femmes. Cependant, elles ont formulé des aspirations qu'elles assimilent à des vecteurs de la transformation des relations sociales.

Sur le plan économique, l'accès à la terre est une forte aspiration des femmes rurales car 26,11% d'entre elles expriment un besoin d'amélioration des conditions d'accès aux fonciers. Cela est expliqué par le fait qu'elles soient très actives dans l'agriculture. En outre, d'autres aspirations économiques sont portées par les femmes et ont trait notamment aux dépenses d'investissement de la famille (15,56%), à l'accès aux intrants agricoles (13,33%), à la participation aux décisions liées à la production (9,44%), à l'affectation et gestion des ressources de la famille (8,89%) et aux dépenses quotidiennes (7,78%).

Sur le plan social, 15% des femmes expriment le besoin de décider sur leur santé et 8,89% d'entre elles sentent le besoin d'être mieux impliquées dans l'éducation des enfants. En ce qui concerne l'allègement des travaux domestiques, seules 6,67% des femmes jugent nécessaire la prise en compte d'amélioration.

Ces résultats montrent que les aspirations des femmes rurales en matière de prise de décisions et de négociations sont d'ordres sociale et économique. Elles jugent que la prise en compte de ces aspirations et motivations agit sur l'amélioration de leur statut social. Mais force est de constater une prédominance des aspirations économiques. Ainsi, selon les femmes, l'inclusion financière contribue effectivement à l'accroissement de leurs capacités réelles d'action à travers des aspirations qui suscitent une conscience nouvelle que (Kabeer, 2005) considère comme le moteur de la transformation sociale.

Sur la même lancée, le paradigme de l'empowerment (Mayoux, 2006) est confirmé car, en plus de sa viabilité, l'inclusion financière doit garantir aux femmes des capacités et des pouvoirs pour que soient modifiés les relations de genre.

Cependant, avec la prépondérance du système patriarcale, la subordination et la dépendance des femmes sont toujours de mises. Selon les femmes, leur subordination et leur dépendance se prolongent même en dehors des cercles familiaux.

Les représentations des femmes à leurs sujets attribuent également à la religion et la tradition un poids très prépondérant. En outre, selon les femmes, leur faible niveau d'instruction apparaît comme une contrainte pour la déconstruction des relations préétablies.

En ce sens, Kabeer (2005) a établi une corrélation entre le niveau d'instruction des femmes et leur autonomisation. L'étude révèle que 52,78% des femmes enquêtées n'ont aucun niveau d'instruction. Donc le faible niveau d'instruction a une influence sur la conscience des femmes en leurs capacités à induire des transformations dans les relations de genre en général. En définitive, l'autonomisation des femmes rurales fait face à divers obstacles et contraintes. Ainsi, la réorientation de la politique de microfinance et la stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre, peut être considérée comme des priorités dans les politiques sectorielles au Sénégal. En effet, avec un faible taux d'accès des femmes rurales aux services financiers, leur autonomisation apparaît toujours comme une urgence de développement. A cet effet, les programmes de l'Etat comme le PUDC, les innovations des IMF et des ONG doivent renforcer les stratégies d'inclusion financières des femmes rurales en situation d'extrême pauvreté.

Au Sénégal, les femmes rurales ont une faible évolution de leurs capacités réelles d'actions comparées aux femmes des centres urbains. Selon Sagna (2015), avec la crise économique, les femmes urbaines accèdent davantage aux services financiers et développent de plus en plus des activités économiques en dehors de leurs foyers avec une diversification progressive des secteurs de production.

Par contre, les femmes rurales, malgré leur inclusion financière évoluent plus dans l'agriculture de subsistance, le petit commerce et d'une manière timide l'artisanat. Ainsi, au regard de nos résultats, les capacités réelles d'actions des femmes rurales sont encore faibles pour impulser une transformation sociale axée sur une équité de genre. Ces capacités réelles d'actions intègrent le pouvoir de négociation, la participation à la prise de décision et le portage d'aspirations.

Ces paramètres doivent être intégrés pour se positionner comme le moteur de la transformation des relations de genre. Ils apparaissent aussi comme des besoins spécifiques aux femmes et qui varient, dans leur ampleur, selon le milieu de résidence, l'accès aux services financiers et le niveau de revenus.

Dans les régions les plus pauvres du Sénégal, ces besoins spécifiques des femmes rurales sont d'une certaine acuité et sont en rapport avec la situation de pauvreté. Par conséquent, ces besoins spécifiques peuvent être pris en charge par une inclusion financière se traduisant par la création d'AGR, l'accès aux compétences et l'amélioration des revenus.

En outre, leur ampleur est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain eu égard aux effets de l'influence des réalités socioculturelles, du niveau d'instruction et de l'analphabétisme. Cela explique l'importance de l'inclusion financière dans l'amélioration du pouvoir d'actions des femmes rurales qui est une composante de la lutte contre la pauvreté.

La pauvreté des femmes rurales a atteint de l'ampleur au Sénégal et a milité en faveur de la mise en œuvre de divers programmes comme la DER, le FONGIP pour leur inclusion financière et leur promotion économique ainsi que la réalisation d'une équité sociale et territoriale. Toutefois, des progrès réels sont constatés depuis la réforme de l'acte 3 de la politique de décentralisation avec l'érection de pôles territoires et la définition d'un cadre institutionnel pour la réduction des disparités territoriales. Mais ces progrès risquent de subir les effets de la crise sociale et économique engendrés par la pandémie de la COVID-19 qui sévit depuis le début de l'année 2020 à l'échelle planétaire. En effet, une frange importante des femmes rurales pourrait s'engouffrer davantage dans le cercle vicieux de la vulnérabilité avec l'arrêt de leurs activités économiques.

Le confinement, en tant que mesure d'urgence sanitaire, a entraîné dans beaucoup de micro-entreprises l'arrêt des activités. BOUKAIRA et DAAMOUCHE (2021) ont montré dans une étude que pendant les 4 mois de confinement, 63% de TPE marocaines questionnées n'avez pas de mesures de remplacement lors de la perte d'accès à l'emplacement et donc étaient en arrêt total d'activité en cette phase.

Par conséquent, en plus du renforcement de l'inclusion financière des femmes rurales, il est nécessaire de prendre des mesures d'urgences d'accompagnement pour favoriser leurs résiliences sociale et économique. Il est, toutefois, établie que l'inclusion financière, tout en s'inscrivant dans une dynamique de réduction de l'extrême pauvreté, améliore le potentiel d'action des femmes rurales. L'amélioration des capacités réelles d'actions des femmes rurales peut s'apprécier certes à partir de dimensions qui lui sont propres mais aussi à partir des effets d'une inclusion financière viable à travers l'accès à l'épargne et au microcrédit. Elle exerce une réelle influence sur l'amélioration du statut social des femmes en situation de pauvreté car elle combine le pouvoir d'action, la compétence pratique et la conscience. Ces trois facteurs garantissent aux femmes, à partir de mouvements sociaux notamment la

transformation des relations et l'équité de genre. Mais ils doivent partir de la disponibilité de ressources et de la volonté collective des femmes de remettre en cause le système de relations.

Conclusion

L'objectif de ce papier était d'analyser l'impact des services financiers de proximité sur l'évolution des capacités réelles d'actions des femmes rurales. En réalité, les capacités réelles d'actions constituent un ensemble de pouvoirs combinés contribuant à l'amélioration du statut social des femmes.

Dans les pays en voie de développement, l'inclusion financière est une stratégie avancée pour lutter contre l'extrême pauvreté. A l'échelle des zones rurales, il existe des dispositifs d'inclusion financière dans des formes informelles du fait de l'absence des banques classiques et des IMF. Ainsi, l'inclusion financière des femmes rurales reste une priorité dans la lutte contre la pauvreté.

La situation de pauvreté des femmes rurales est appréhendée à travers le dénuement matériel et l'absence de capacités d'action pour améliorer leur statut social (Kabeer, 2005). Ainsi, l'inclusion financière, en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté devrait viser au niveau des femmes pauvres l'amélioration des revenus et l'octroi de pouvoirs. En nous appuyant sur les modèles d'analyse de l'autonomisation des femmes de Kabeer (2005) et Mayoux (2006), cette recherche a été réalisée pour analyser l'impact de l'inclusion financière sur les capacités réelles d'action des femmes rurales. En s'inscrivant dans les logiques du pragmatisme, elle a valorisé les représentations, les connaissances, et les pratiques des femmes rurales à partir d'une enquête de terrain qui a couvert 3 régions administratives, 9 collectivités territoriales, 36 GEC et 180 femmes.

A travers une méthode qualitative, l'étude a révélé que l'inclusion financière de proximité garantit aux femmes rurales un accès à l'épargne et au crédit qui sont à un niveau acceptable pour soutenir leur empowerment économique. Globalement, les GEC permettent aux femmes rurales d'accéder à l'épargne et au crédit avec une épargne variant de 20 560 000 à 22 424 000 francs CFA sur un cycle de 12 mois dans neuf collectivités territoriales. En outre, un microcrédit est garanti aux femmes rurales pour sous-tendre leur empowerment et le montant moyen de crédit par femme est de 251 457 francs CFA. Ce montant moyen de crédit, dans le contexte rural des pays en voie de développement, peut effectivement contribuer à l'amélioration du bien-être des femmes rurales et de leurs familles.

Par ailleurs, l'inclusion financière favorise effectivement une évolution des capacités réelles d'action et une amélioration du statut social des femmes rurales. En ce sens, l'inclusion financière de proximité a un impact positif sur la réduction de l'extrême pauvreté des femmes rurales.

En outre, la réduction de l'extrême pauvreté des femmes rurales est en relation avec l'équité sociale et territoriale que l'Etat du Sénégal a intégrée dans ses priorités majeures depuis 2012. L'évolution des capacités réelles d'actions des femmes rurales par une inclusion financière participe également au processus de leur autonomisation. En effet, les représentations des femmes traduisent un éveil de conscience avec une aspiration à la participation aux prises de décision et à la capacité de négociation avec les hommes. En outre, les aspirations au changement dans les relations de genre se manifestent à la fois aux plans social, économique et politique.

La capacité d'action des femmes rurales en situation de pauvreté évolue donc avec l'inclusion financière pour être le soubassement de leur reconnaissance sociale. Egalement, la conscience des femmes rurales sur la nécessité d'un changement dans les relations de genre accroît les aspirations au pouvoir en l'occurrence « le pouvoir choisir et le pouvoir agir » abordé par Mayoux (2006) et Kabeer (2005).

Toutefois, le potentiel d'action et les aspirations, suscités par l'inclusion financière ne sont pas encore à un niveau élevé pour favoriser une déconstruction des relations de genre. Ainsi, nous avons dégagé des implications de politiques économiques et sociales afin d'orienter l'inclusion financière dans une perspective d'accroissement du potentiel d'action des femmes en situation de pauvreté.

Il est nécessaire, à tout point de vue, de prendre en charge les aspirations des femmes rurales à travers des réformes sur les stratégies d'équité de genre notamment dans l'accès au foncier, la couverture médicale spécifique et le soutien des activités économiques. En outre, l'accompagnement institutionnel des dispositifs d'inclusion financière, avec une implication des collectivités territoriales et une harmonisation des interventions, pourrait améliorer l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté. Cependant, la formation et l'alphabétisation fonctionnelle pourrait agir positivement sur le potentiel d'actions et le statut social des femmes rurales. En ce sens, il reste important de faire un diagnostic des besoins en compétences en vue de construire des offres de formation adaptées au contexte des territoires.



Par ailleurs, cette recherche héberge des perspectives qui lui serviront de compléments à d'autres études. En effet, une meilleure maîtrise des conditions d'évolution du potentiel d'actions et des aspirations des femmes pourrait être envisagée par leur analyse au niveau des femmes prises en charge par les IMF à travers des programmes d'autonomisation. Notre étude n'a pris en compte que les femmes rurales membres des groupes d'épargne pour le changement.

En outre, une analyse des déterminants de comportement entrepreneurial pourrait contribuer au renforcement des entreprises initiées par les femmes. En effet, le potentiel d'action et les aspirations des femmes dépendent de la capacité entrepreneuriale qui doit être considérée dans l'empowerment économique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Adjamagbo A., Antoine P., Dial F. B. (2004). le dilemme des dakaroises : entre travailler et "bien travailler". in : diopm.c. (dir.) gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable. 247-272. (hommes et sociétés). isbn 2-84586-425-6
2. Agence Ecofin (2020). Soutenir les groupes d'épargne liés aux institutions financières pendant la crise de la COVID-19, <https://www.agenceecofin.com/banque/1910-81464-soutenir-les-groupes-d-epargne-lies-aux-institutions-financieres-pendant-la-crise-de-la-covid-19>, consulté le 16 novembre 2020
3. ANSD, Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2015, Ministère de l'économie, des finances et du plan, 2018
4. ANSD (2017). Rapport global du Recensement général des Entreprises
5. ARTP (2018). <https://afrique.latribune.fr/africa-tech/2018-05-08/senegal-le-nombre-d-utilisateurs-d-internet-a-atteint-9-6-millions-de-personnes-777869.html#:~:text=World%20Economic%20Forum-,S%C3%A9n%C3%A9gal%20le%20nombre%20d%27utilisateurs%20d%27Internet%20a%20atteint,%C2%A0%25%20seulement%20au%20PIB.>
6. Asselin L.M., Dauphin A. (2000). Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel. Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale. Direction Études et Formation.
7. Banque Mondiale. (2012). Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement. Washington, Banque mondiale.
8. Banque Mondiale. (2012). World development report 2012: Gender equality and development. Washington DC: The World Bank. 458p
9. BCEAO (2018). Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année
10. Beck, Thorsten, AsliDemirgüç-Kunt, Maria Soledad Martinez Peria (2007). Banking Services for Everyone? Barriers to Bank Access and Use Around the World, document de travail, Washington DC, Banque Mondiale, 64 p.125
11. Bohman J. (2002). « How to Make a Social Science Practical: Pragmatism, Critical Social Science and Multiperspectival. Theory ». Millennium: Journal of International Studies, 31 (3), pp. 499-524.)
12. BOUKAIRA S. & DAAMOUCHE M. (2021) «COVID 19 : Etude d'impact sur l'activité des TPE et plan de relance », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 2: Numéro 3» pp : 267-291.
13. Bouquet E., WampflerB., RalisonE. (2009), « Rigueur scientifique et pertinence opérationnelle des études d'impact en micro finance : une alliance à construire. Enseignements d'une étude en partenariat avec Madagascar », Revue Tiers Monde, n° 197, p. 91-108.
14. Briey V. (2005). Plein feu sur la microfinance, Publication préparée par les économistes de l'UCL ;Numéro 28

15. Burjorjee D. M., Scola B. (2015), une approche systémique de l'inclusion financière Guide à destination des bailleurs de fonds, Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP)
16. Claessens T. (2006). «Access to Financial Services: A Review of the Issues and Public Policy Objectives», The World Bank Research Observator, vol. 21, no 2, p. 207-240),
17. Cornée S. (2007), Une proposition d'évaluation conjointe des performances sociales et financières en microfinance, CERISE- Comité d'Echanges, de Réflexion et d'Information sur les systèmes d'Epargne-SPI3, Document de travail n°3. https://www.memoireonline.com/08/15/9251/m_Performance-sociale-et-viabilite-financiere-des-IMF-au-Senegal39.html
18. Demircuc-Kunt, Asli; Klapper, Leora. (2012). Measuring Financial Inclusion : The Global Findex Database. Policy Research Working Paper ; No. 6025. World Bank, Washington, DC. © World Bank.
19. FinDev (Portail), La finance inclusive pour le développement, 2018, <https://www.findevgateway.org/fr>
20. Guérin I., Bouquet E. (2011), « Rapport final du projet RUME », 61 p.
21. Hausman, J. (2010). Mobile phones in developing Countries. Mai 2010, accessible à l'adresse : <http://www.crei.cat/conferences/cornucopia/confpapers.html> et ITU, World Telecommunication/ICT Indicators Database 2010, 1ère Edition.
22. Kabeer N. (2005). Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement. Ste-Foy (Qué) : Les presses de l'Université Laval, 336 pages
23. Kumar, Anjali, Mukta Joshi, Loraine Ronchi et Konstantinos Tzioumis (2007). « Measuring Financial Access », dans Barr, Michael S., Anjali Kumar et Robert E. Litan (dir.), Building Inclusive Financial Systems – A Framework for Financial Access, Washington, D.C., The World Bank Group, Brookings Institution Press, p. 7-32.
24. Lafourcade A. L., Jennifer I., Patricia M. et Matthew B. (2005). Étude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique, MIX (Microfinance Information Exchange) et CGAP (Consultative Group to Assist the Poor), avril, 20 p.131
25. MAYOUX, L. (2006), "Women's Empowerment through Sustainable Micro-Finance: Rethinking "Best Practice" ", Eldis Gender Guide, (<http://www.enterpriseimpact.org.uk/pdf/WomensEmpowermentthroughSustainableMicrofinance.pdf>)
26. Mayoux L. (1998). L'Empowerment des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit. [en ligne], www.iued.unige.ch/information/publications/pdf/yp-silence-pudique/7-Eco-Mayoux.pdf, (page consultée le 20 mars 2007).
27. Mbodj G. (1997). Genèse de l'inscription des genres au Sénégal. Dans C. Beauchamp. Démocratie, culture et développement en Afrique noire. Montréal : L'Harmattan
28. Morduch, Jonathan. 1998. «Does Microfinance Really Help the Poor?: New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh». Manuscrit non publié, Cambridge: Department

- of Economics and HIID, Harvard University, [enligne], <http://www.llvu.edu/projects/morduch/microfinance/index.html>
29. Morduch, Jonathan (1999). « The Microfinance Promise », *Journal of Economic Literature*, vol. XXXVII, p. 1569-1614.
 30. Morvant-Roux, Solène et Jean-Michel Servet (2007) « De l'exclusion financière à l'inclusion par la micro finance », *Horizons bancaires*, no 334, décembre, p. 55-70.).
 31. Mtemwa C., spécialiste des questions financières liées au genre, *l'autonomisation financière des femmes, un plus pour tout le monde*, 2018
 32. Programme des Nations Unies pour le Développement. (2015). *Rapport sur le développement humain*
 33. Programme d'Urgence de Développement Communautaire –PUDC, PNUD. (2015)
 34. SagnaM. R. (2015). *Impact de la microfinance sur l'empowerment des femmes et la lutte contre la pauvreté dans la région de Ziguinchor*, Thèse de Doctorat en sociologie, PhilosophiæDoctor (Ph.D.), Université Laval, Québec, Canada,
 35. Sagna, M. (2013). *La Microfinance : quels liens entre les modèles de financement des institutions et la qualité des services offerts aux clients ?* Thèse de Doctorat, Université de Toulouse 1 Capitole (UT1 Capitole)
 36. Sarr. F (1997). *Étude des pratiques de solidarité des entrepreneuses issues du secteur informel au Sénégal. Quelles perspectives pour les politiques sociales?* Thèse de Doctorat, Université Laval, Québec, Canada
 37. Sarr N. F. (2015). *Impacts des microcrédits de l'Union des Mutuelles pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit (UM-PAMECAS) sur les conditions économique et sociale des femmes : Empowerment ou instrumentalisation?* Thèse de Doctorat en Sociologie
 38. Sarr. G. (2013). *Les enjeux de la société coopérative : évolution et perspectives*. *Revue de l'ERSUMA : Droit des affaires - Pratique Professionnelle*, N° 2 - Mars 2013, Doctrine, <https://revue.ersuma.org/no-2-mars-2013/doctrine-20/Les-enjeux-de-la-societe>
 39. Ndiaye F. C., Seck M. S., Khai T. T. (2017). *Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle : l'expérience de la coopérative des tanneuses de Guediawaye*, Dakar – Sénégal, BIT.
 40. Soulama S. (2004). « Transformation et ou échec des institutions de microfinance dans l'espace de l'Union économique monétaire ouest-africaine ». *Économie et Solidarités*, vol. 35, n° 1-2, p. 193-208.
 41. Stromquist. Nelly P *Romancing the state: Gender and power in education*, *Comparative education review*, University of Chicago Press, 1995
 42. Sylvain V. (2018). *Sénégal : le nombre d'utilisateurs d'Internet a atteint 9,6 millions de personnes*. *La Tribune Afrique*
 43. Tomal, A. & Hamidi, L.S. (2020) « Développement des territoires enclavés par une approche d'innovation territoriale, Cas de la région Daraa-Tafilalet », *Revue Française d'Economie et de Gestion* « Volume 1 : Numéro 6 » pp : 277- 294.
 44. WollerG., DunfordC., W. Woodworth (1999), "Where to microfinance", *International Journal of Economic Development*, 1, pp. 29-64.